

CAMPAGNE 2020
BILAN DEPARTEMENTAL AU 31/08/2020

*A l'attention du Conseil départemental de la Manche.
A l'attention des membres du Comité de pilotage départemental « Frelons asiatiques ».
A l'attention des élus et collectivités de la Manche.
A l'attention du réseau de référents locaux « frelons asiatiques », formés par la FDGDON.
A l'attention des entreprises de désinsectisation éligibles à la lutte collective.*

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA LUTTE COLLECTIVE

Les Communes ou leur intercommunalité ont été appelées à conventionner avec la FDGDON de la Manche, permettant de réaliser les opérations prévues par le programme départemental (surveillance, prévention, lutte collective), en complément des aides allouées par le Conseil départemental de la Manche.

Etat des engagements par Commune (conventionnement en direct ou via leur intercommunalité), au 28/08/2020 :

Bilan des engagements	2019	Août2020
Communes engagées	427	416
Soit taux d'engagement	96%	93%

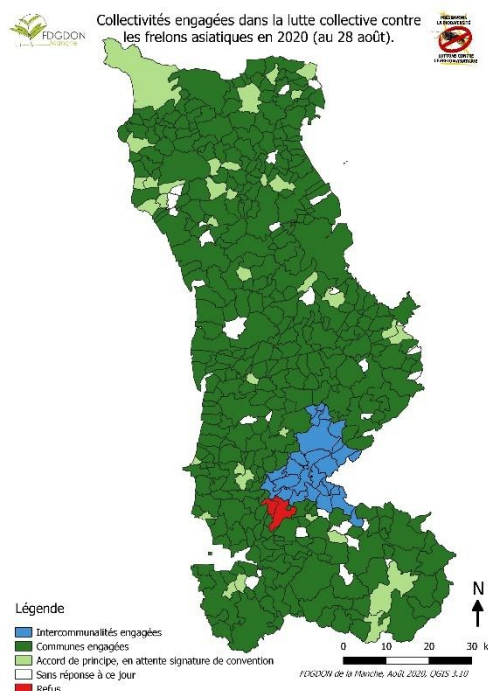
Soit **93% des collectivités se sont déjà engagées** dans la lutte collective départementale pour 2020.

Sur les 416 engagements, il y a 414 renouvellements, 2 nouveaux engagements, par rapport à 2019.

Une règle d'or pour l'efficacité de la lutte :

- Avoir un financement de la lutte pour la destruction de tous les nids localisés, quel que soit l'endroit (public ou privé).
- Une destruction des nids dans la norme (question d'efficacité de l'intervention pour éviter une destruction « sauvage » inefficace et pouvant remettre en cause la sécurité des personnes).
- La découverte des nids le plus tôt possible, avec leur signalement rapide en Mairie.

La FDGDON remercie les Communes et les Intercommunalités qui s'engagent dans la lutte collective contre les frelons asiatiques en 2020.



SIGNALEMENT DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES ET AUTRES ESPECES

En août 2020, la FDGDON doit faire face à un afflux significatif de signalements de nids d'autres espèces (frelon européen principalement) et quelques signalements de frelons asiatiques sans nids (butinage dans des saules ou de la vigne), **à raison de 1 signalement sur 4** (soit 235 sur les 963 du mois d'août).

Préconisations pour les mairies, pour la déclaration des nids :

- Si le riverain, lors de son signalement, **indique clairement qu'il s'agit de frelons européens** ou de guêpes, il est inutile de faire un signalement sur la plateforme, car il n'y aura pas de prise en compte par la FDGDON. Dans ce cas, vous pouvez lui indiquer les coordonnées d'entreprises qu'il contactera lui-même et la destruction sera à sa propre charge (et donc hors conventionnement Collectivité / FDGDON / Conseil départemental, *et pour rappel les coûts présentés dans la grille tarifaire de la FDGDON ne sont pas applicables en dehors de la lutte collective contre les frelons asiatiques*).
- Si **le signalement du riverain est imprécis, ou s'il le présente comme du frelon asiatique**, nous vous invitons à procéder au signalement sur la plateforme internet, et ce, en indiquant les informations que vous aura donné le riverain. Avec si possible une photo (prise sans risques), jointe au signalement, ou à défaut envoyée par mail ou par MMS avec le nom du riverain et n° de nid. Merci.

ETAT DES NUISANCES APICOLES, ECONOMIQUES ET SANITAIRES

En début de saison (mars à juin), les colonies sont les plus petites, et ont donc des impacts apicoles, économiques et sanitaires, plus modérés.

Cependant, à partir de juillet, où les nids délocalisent généralement dans un arbre, les colonies s'étoffent beaucoup plus rapidement, et par conséquent, les nuisances s'amplifient par leur fréquence et leur intensité.



Sur le volet apicole, la pression des frelons asiatiques se fait plus régulière à compter de juillet. Des témoignages indiquent depuis août une présence quotidienne sur certains ruchers. Cette pression corrobore avec l'augmentation du nombre d'individus dans les nids de frelons asiatiques. Fin août, des nids d'un diamètre de 60cm sont répertoriés.



En parallèle, **sur le volet humain, 77 personnes** se sont fait connaître auprès de la FDGDON, en déclarant chacune une attaque de frelons asiatiques depuis avril 2020. Le nombre maximum de piqûres connues sur la même personne est de 17. Parmi les cas graves, une personne de la côte granvillaise a subi un coma de 12 jours, suite à une attaque.

La FDGDON rappelle **les règles de prudence en cas de découverte d'un nid**. Ce nid doit être localisé et si possible pris en photo pour le signaler, mais le riverain ne doit prendre aucun risque, et donc rester à l'écart (quelques mètres), ne pas déranger les frelons et ne pas créer de vibrations dans le sol ou les branches à proximité du nid (notamment par l'utilisation d'engins thermiques).

Prévenir l'attaque : Surveiller des allées et venues de frelons dans les haies, avant de commencer la coupe des branches. Et si un nid est découvert, ne pas déranger les frelons en attendant la destruction.

En cas d'attaque : Si l'attaque engendre de nombreuses piqûres ou que la victime réagit, **consulter le 15 ou le 18** (médecin régulateur, SDIS, qui engagera une ambulance ou prodiguera quelques conseils). Si l'attaque a conduit à un nombre limité de piqûres et que la victime n'a pas d'importante réaction, **créer un choc thermique par le chaud** sur l'endroit de la piqûre permet de détruire en partie le venin (il est thermolabile). Ceci peut se faire en approchant un mégot de cigarette, ou l'utilisation d'eau chaude ou un sèche-cheveux (en aucun cas l'utilisation d'une flamme). Consulter son médecin traitant.

ETAT DES SIGNALEMENTS ET DES DESTRUCTIONS DE NIDS

Les signalements de nids sont progressifs au cours de la saison. Les administrés ont pour consigne de signaler les nids en mairie. Ces dernières reportent ce signalement sur la plateforme de signalement et de gestion des nids créée à l'initiative de la FDGDON de la Manche : www.frelonasiatique50.fr

Etat des signalements reçus et nids de frelons asiatiques identifiés :

La FDGDON a reçu **2206 signalements depuis avril 2020**, pour **1834 nids de frelons asiatiques**.

Faits marquants pour 2020 :

- Début de saison avec 15 jours de retard sur 2019 (mi-avril).
- Avril à Juillet : Augmentation d'environ 28% par rapport à 2019. Cette augmentation reste cependant bien inférieure aux résultats de 2018.
- Août : progression plus importante de nombre de nids localisés, résultats intermédiaires entre 2018 et 2019. Encore beaucoup de nids dans le bâti, et certains dans les arbres dépassent déjà 60cm.

Rendez-vous sur www.frelonasiatique50.fr (plateforme de signalement et gestion des nids) ou sur www.fdgdon50.com, page « frelon asiatique ».

Bilan intermédiaire 2020 :

Nombre de signalements (tous signalements de nids à la FDGDON)	2206	
Nombre de nids de frelons asiatiques localisés (actifs et non actifs)	1834	
Nombre de nids de frelons asiatiques détruits ou en cours de destruction par la lutte collective et en dehors	1768	
Nids détruits par la lutte collective et avec compte-rendu rempli par l'entreprise	Nids haut.<3m dia.<10cm	63%
	Nids < 15m	33%
	Nids > 15m	4%

